

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 13 novembre 2024
Extrait du registre des délibérations

n° 2024-11-13-08

Date de la convocation
07/11/2024
Convoqués : 23
Présents : 12
Représentés : 4
Absents : 7
OBJET :
Finances
-
Subvention
-
Association Philatélique du Val de Noye

L'an deux mil vingt-quatre, le treize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Gérard LEROY

Étaient représentés : Christine BOURDELLE-PATRICE par Vincent DAINE, Catherine CATHELY-WANTIEZ par Jean-Noël LECOINTE, Céline TAMPIGNY par Frédéric PINOIT, Edith DELBEY par Pierre DURAND

Étaient absents excusés : Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL et Marylène FRANZ

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Paulo MARCELO et Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 24 avril 2024, les membres du conseil municipal ont voté l'attribution des subventions allouées aux associations Aillysiennes.

La commune, n'ayant pas reçu le dossier de demande de subvention déposée par l'association philatélique du Val de Noye, elle n'a pas octroyé de subvention à cette dernière.

L'association a déposé une demande de subvention de fonctionnement pour un montant de 200 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 200 €, à l'association Philatélique du Val de Noye, au titre du fonctionnement 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

15 Votes pour : Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Sonia DOUAY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Gérard LEROY, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Céline TAMPIGNY, Edith DELBEY, Pascale GIRARD, Vincent DAINE et Christine BOURDELLE

1 abstention : Frédéric PINOIT

Décide :

- D'attribuer une subvention de 200€ à l'association Philatélique du Val de Noye, au titre du fonctionnement 2024.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

Le Maire
Pierre DURAND